

219C0891
FR0004050300-FS0511

29 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 mai 2019, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 mai 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 561 597 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 6,55% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 8 570 529 actions représentant 11 176 616 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.